

Paris, le 27 septembre 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Des mesures strictes et rapides pour empêcher l'arrivée de la peste porcine africaine en France !**

Deux semaines se sont écoulées depuis la confirmation de cas de peste porcine africaine sur sangliers en Belgique le 13 septembre dernier, à 12 km de la frontière française. Ces deux semaines ont vu la confirmation régulière de nouveaux cas par les autorités belges, et l'avancée inquiétante de la maladie. Ainsi, les derniers cas de sangliers belges ont été découverts à quelques kilomètres à peine de la frontière française.

Si nous tenons à rappeler que la peste porcine africaine ne présente aucun risque pour la santé humaine, nous nous alarmons sur les conséquences économiques dramatiques qu'aurait l'arrivée de cette maladie sur notre territoire pour le secteur porcin français.

C'est pourquoi nous demandons que les pouvoirs publics prennent des mesures strictes sans plus tarder au sein de la Zone d'Observation Renforcée :

- Sécurisation de la zone par la mise en place de clôtures électriques afin d'empêcher la sortie de sangliers susceptibles de propager le virus ;
- Protection par les mêmes moyens de tous les élevages de la zone ;
- Dépeuplement préventif de tous les petits détenteurs non professionnels situés sur la zone ;
- Installation de dispositifs interdisant strictement toute circulation en forêt à des fins professionnelles ou de loisirs ;
- Coordination étroite entre la France, la Belgique et le Luxembourg pour procéder à la destruction de tous les sangliers sur la zone sans disperser les animaux de façon incontrôlée.

Chacune des organisations, FNSEA, FNP et FNChasse, consciente de ses responsabilités, prendra les mesures adéquates pour juguler la propagation de la maladie.

En effet, la peste porcine africaine est à nos portes. Ne nous contentons pas de constater sa progression et d'attendre son arrivée. Tout doit être mis en œuvre pour contenir et éteindre la maladie hors de notre territoire.

#### **Contacts presse :**

**FNSEA** : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - [marion.fournier@fnsea.fr](mailto:marion.fournier@fnsea.fr)

**FNP** : Caroline Tailleur : 06.79.78.76.24 - [caroline.tailleur@reseaufnsea.fr](mailto:caroline.tailleur@reseaufnsea.fr)

**FNC** : Armelle Millet : 06 48 90 79 17 – [presse.communication@chasseurdefrance.com](mailto:presse.communication@chasseurdefrance.com)